

Province de Québec, le 4 octobre 2010
Municipalité La Rédemption.

Lundi, le quatre (4) octobre 2010 se tenait à 20H00 au Centre municipal, la séance ordinaire du conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, madame Isabelle Dupont, mairesse, mesdames les conseillères : Carmen Morisset, Patricia Lavoie et Brigitte L. Dupont ainsi que messieurs les conseillers suivants : Jean-Yves Deschênes et Simon-Yvan Caron. Tous formant quorum sous la présidence de madame la Mairesse.

Madame Nadine Roussy, directrice générale était aussi présente.

2. **10-201 Ouverture de la séance.**
Mme La Mairesse ouvre la séance par un moment de silence et elle invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il est proposé par Madame Carmen Morisset et résolu à l'unanimité, l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item « Affaires Nouvelles » ouvert.
3. **10-202 Lecture et adoption des procès-verbaux**
Après la lecture procès-verbal de la séance ordinaire du 7 et du 20 septembre et dernier, il est proposé par Monsieur Simon-Yvan Caron et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tel que lu et présenté.
4. **10-203 Acceptation des comptes.**
Après la lecture des comptes du mois, il est proposé par Madame Patricia Lavoie et résolu unanimement l'acceptation des comptes. Le montant des comptes est de 29 738.18\$ (Comptes en annexe au procès verbal).
5. **10-204 Avis de motion**
Il est proposé par Madame Carment Morisset, de donné un avis de motion pour le règlement d'emprunt 2010-04 « Acquisition du lot 71-P du rang Massé »
6. **10-205 Changement de mandataire Carte de Crédit**
Il est proposé par Monsieur Simon-Yvan Caron, et résolu unanimement de mandater madame Nadine Roussy pour faire les démarches auprès de Desjardins pour faire changer le mandataire de la carte de crédit et autorise à signer les documents nécessaires.
7. **10-206 Appui Saint-Charles Garnier**
Il est proposé par Madame Brigitte L. Dupont, et résolu unanimement que la Municipalité de la Rédemption appui la demande de la municipalité de Saint-Charles Garnier, afin que les agents de la Sûreté du Québec soient plus présents dans nos milieux et fasse respecter les règlements de la sécurité routière.
8. **10-207 Demande de soumission pour l'achat d'abrasif, hiver 2010-2011.**
Il est proposé par Monsieur Jean-Yves Deschênes, et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Rédemption demande des soumissions pour le prix de l'abrasif pour la saison d'hiver 2010-2011 après de Groupe Lechasseur de Mont-Joli et Transport Martin Alain inc. de Sayabec.
- 9.- **10-208 Appel de candidature opérateur de déneigement**
Il est proposé par Madame Brigitte L. Dupont et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Rédemption fasse un appel de candidature pour combler les postes d'opérateur de déneigement. , à savoir 1 à temps

plein et un (1) à temps partiel. Un média poste sera envoyé dans chaque foyer.

10. 10-209 2^e versement Sûreté du Québec

Il est proposé par Madame Patricia Lavoie et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Rédemption verse le deuxième et dernier versement pour les service de la police , au montant de 7 693.00.,pour l'année 2010.

11. 10-210 Édifice municipal

Il est proposé par Monsieur Jean-Yves Deschênes et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Rédemption fasse réparer la fournaise de l'édifice municipal pour un montant de 1 640.\$ plus les taxes applicables.

12. 10-211 Projet du 75^e

Il est proposé par Monsieur Simon-Yvan Caron et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Rédemption prenne en charges le projet du 75^e. C'est-à-dire monter la subvention salariale, et la gérance du projet.

13. 10-212 Dossier eau potable

Il est proposé par Monsieur Simon-Yvan Caron et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Rédemption autorise BPR à faire des démarches auprès d'un nouvel hydrogéologue dans le dossier de recherche en eau potable. Dans ses nouvelles démarches, le conseil demande à BPR de spécifier clairement que les forages devront être à la méthode percussion et non rotatif comme l'exigeait l'hydrogéologue précédent.

**14. 10-213 Création Table de Concertation
Municipalité Dévitalisée**

Considérant :

QUE les municipalités dévitalisées du territoire méritent une attention particulière,

QUE la vitalité de la MRC de La Mitis passe par la vitalité de l'ensemble des municipalités de son territoire,

QUE l'échange et la collaboration entre municipalités présentant des caractéristiques similaires est bénéfique,

QUE la création d'une table de concertation permettrait aux municipalités dévitalisées du territoire de se doter d'une voie commune,

QUE la création d'une table de concertation permettrait aux municipalités dévitalisées du territoire de se doter d'une vision de développement et d'orientations qui permettront la mise sur pieds d'un plan d'action visant la revitalisation de ces milieux

Et attendu :

QUE chaque municipalité confirme son intention de participer à la création d'une table de concertation et ce dans un esprit d'entraide, de soutien et de solidarité entre partenaires ;

QUE chacun des représentants des municipalités s'engage à échanger leur point de vue, connaissances et expériences, de reconnaître et respecter les forces, les résistances, les peurs des partenaires et des municipalités dévitalisées;

QUE chacun accepte au cours de cette démarche de concertation d'utiliser des moyens démocratiques qui permettent au groupe d'obtenir une prise de décision par consensus.

Il est proposé par Monsieur Simon-Yvan Caron, et résolu unanimement que le conseil municipal désigne mesdames Isabelle Dupont, mairesse et Nadine Roussy, directrice générale pour siéger à la table des municipalités dévitalisées.

- 17. 10-214 Intégration de la Municipalité de Padoue**
 Considérant que la municipalité de Padoue présente plusieurs caractéristiques de dévitalisation, et ce, malgré un indice de développement qui ne se situe pas en deçà de moins 5.

Il est proposé par Madame Carmen Morisset, et résolu unanimement par le conseil municipal qu'il est attendu que cette dernière, la municipalité de Padoue soit incluse dans le regroupement ci appelé La table de concertation des municipalités dévitalisées de La Mitis.

- 18. 10-211 Réfection Rang 8**
 Attendu que la municipalité a reçu une subvention du député Mme. Danielle Doyer au montant de 22 400.\$ pour l'année 2010
- Attendu que des dépenses ont déjà été effectuées pour un montant de 6 875.\$

Par conséquent, Il est proposé par Monsieur Simon-Yvan Caron et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Rédemption utilise le reste de la subvention pour faire les travaux d'excavation des pontages et du rechargement en gravier sur une distance de 700' par 30' dans le rang 8.

- 18. 10-212 Formation**
 Il est proposé par Monsieur Simon-Yvan Caron et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Rédemption autorise Nadine Roussy à s'inscrire au cours sur le perfectionnement des règlements et la politique de gestion contractuelle à Matane le 29 octobre prochain et à Rimouski le 16 novembre sur l'éthique. Le coût des formations est de 215\$ plus les taxes applicables chacune. De plus par la même résolution, le conseil autorise la mairesse et la directrice générale à suivre la formation « le rôle des acteurs municipaux » à Sayabec le 12 novembre au coût de 260 \$ chaque. Pour ses formations, les frais de déplacement et de repas ne seront facturés.

- 19. 10-213 Formation MMQ**
 Il est proposé par Madame Patricia Lavoie et résolu à l'unanimité que la municipalité autorise Isabelle Dupont et Simon-Yvan Caron à s'inscrire au cours « *les risques de s'engager-autant de tâches autant d'imputabilité* », le 25 octobre prochain. Le coût de la formation est de \$ 260.00 par candidats, plus les frais de déplacements et repas du midi. La MMQ rembourse les frais d'inscriptions en totalité.

- 20. Période de questions.**

- 21. 10-214 Fermeture de l'assemblée.**
 Après la période de questions, il est proposé par Madame Patricia Lavoie, la fermeture de l'assemblée à vingt et une heures, vingt deux minutes.

**Isabelle Dupont,
 Mairesse**

**Nadine Roussy,
 Directrice générale,**

secrétaire-trésorière